L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 8 NOVEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Un garçon qui s'entend dans le service de restaurant et aussi dans les crèmes. Aussi, un bon cocher connaissant parfaitement la ville.—Grouchy & Domecq, Canal et Baronne. 8 nov—1f

ON demande—Immédiatement une bonne pour s'occuper d'un enfant et d'un petit ménage. S'adresser, de 10 heures à 1 heure, au No 94 rue de l'Esplanade. 9 oct—

A LOUER.

A LOUER ou à vendre—Maison et grocerie, encoignure Louisa et Craps, Troisième District. S'adresser sur les lieux. 8 nov—1 sem

A LOUER—Maison de maître avec cour et jardin, 529, rue de Chartres. S'adresser à M. V. Marty, 40 Toulouse. 4 nov—D&J

A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie et buvette coin St-Louis et Dauphine, faisant de bonnes affaires au comptant. On vend pour se retirer des affaires, c'est la seule raison. S'adresser sur les lieux ou chez Aug. Rauxet, coin Bienville et Decatur. 4 nov—tf

A VENDRE—Une charmante résidence en bois style moderne à deux étages coin des rues Ursulines et Prieur, avec une cuisine en bois à deux étages attenant à la propriété, grande cour, jardin avec fleurs, serre, arbres fruitiers, écurie, etc. Le tout en parfait état. S'adresser à G. A. Lanaux, 71 Decatur. 31 oct—1m

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Conway & Carter et membres vs. leurs créanciers—No 25 318—Division A—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés des pétitionnaires la raison commerciale de Conway & Carter et de Constant Conway et Lemuel A. Carter, individuellement et comme membres de la dite raison soit et est par le présent acceptée au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le LUNDI, 10me jour de décembre 1888, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Ambrose Smith, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nlle Orléans, 5 novembre 1888.
(Signé): N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 nov—3f au 10 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Alfred Thompson, Henry C. Ahlers, Home Steam Laundry Co. vs. leurs créanciers—Division C—No 25 308—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires Alfred Thompson et Henry C. Ahlers, faisant des affaires sous la raison sociale de Home Steam Laundry Company, est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire, le SAMEDI 17 novembre 1888, à onze heures A. M. de façon à ce que les biens cédés dans cette affaire leur soit délivrés et qu'un syndic soit élu et la décharge de dettes des dits pétitionnaires soit considérée et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises à cette réunion et que dans l'intervalle toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires ou dite raison sociale, soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 3 novembre 1888.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
6 nov—3f au 17 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. Jané Sons vs leurs créanciers—No 25 071—Division "A"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés de la raison commerciale de J. Jané Sons composée de Félix Jané et Frederick Jané soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il soit ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jules Fabre, notaire public à son bureau No 102 rue Commune en cette ville le VENDREDI 9me jour de novembre 1888 à 11 heures A M. dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires élire un syndic et délibérer sur toutes matières qui pourront leur être soumises et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que C. B. Stafford, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 5 octobre 1888.
Signé THOS. C. W. ELLIS, Juge
Pour copie conforme
JAMES D. RANKIN, Député Greffier.
6 oct—4f au 9 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Shropshire & Co vs leurs créanciers—No 25 150—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires la raison sociale Shropshire & Co. composée de Horace E. Shropshire Senior et Horace E. Shropshire Junior, la dite raison sociale étant domiciliée et faisant des affaires dans la ville de la Nouvelle-Orléans, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul Reusch, notaire en cette ville, le SAMEDI 24me jour de novembre 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires pour nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Branch K. Miller, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 18 octobre 1888.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
21 oct—3f au 24 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 25 290—Division A—Levèque & Jourdan vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'il soit convoqué ci-dessous dénommés, qu'une cession de propriété de Levèque & Jourdan et des membres individuels de la dite association d'E. Jourdan et Andrea Levèque soit acceptée par la cour et qu'une assemblée des créanciers des insolvables soit convoquée pardevant Chas. B. Upton, Esq., notaire public le lundi 26 novembre 1888, et que toutes procédures contre la personne et la propriété des insolvables soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1888.
(Signé) FRED. D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite cour Division "A", maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 nov—3f au 6 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—William et John H. Hogan vs leurs créanciers—No 25 252—Division A—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par les pétitionnaires sous la raison sociale William Hogan composée de William Hogan et de John H. Hogan soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue et convoquée pardevant Fred. Zengel, notaire public en cette ville, à son bureau, No 61 rue du Camp en cette ville, Vendredi 30me jour de novembre 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires de nommer un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes aussi bien que contre les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que E. D. Craig, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1888.
(Signé) FRED. D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour Division A maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 oct—3f au 30 nov.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 25 014—Division E—Ordre de Cour—Timothy O'Leary vs. ses créanciers—Que la cession des biens du pétitionnaire Timothy O'Leary soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire en cette ville, le LUNDI, 12me jour de novembre 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que William Voorhies, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1888.
Signé F. A. MONROE, Juge.
Agissant pour l'Hon. A. Voorhies absent sur congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 oct—3f au 12 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Joseph E. Comes vs ses créanciers—No 25 137—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Joseph E. Comes soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John E. Legier, notaire, en cette ville à son bureau No 58 rue Royale, le LUNDI 19ème jour de novembre 1888 à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les affaires qui peuvent leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que F. B. Thomas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter ses créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 oct—5f au 19 nov

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICINE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 8 oct—1an

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jacob Kenner ou Kerner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,326—Division B—Attendu que Mlle Mary Kenner a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administratrice dans la succession de feu Jacob Kenner ou Kerner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 nov—7, 11, 16

Succession de Ann Dillon Kenner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,316—Division A—Attendu que Mlle Mary Kenner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Ann Dillon Kenner décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 nov—6 10 15

Succession de Elizabeth Feidner, femme de Philip Kassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,242—Division E—Attendu que M. Philip Kassel a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feue Elizabeth Feidner, femme de Philip Kassel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 nov—4,6,8

Succession de Wm. E. Perry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,241—Division A—Attendu que Mary Ellen Carroll, veuve de William Edwin Perry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm. E. Perry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 nov—4 6 8

Succession de Mme Louise Latchford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,250—Division A—Attendu que Philip H. Mentz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Louise Latchford, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1 nov—4 6 8

Philip W. Sherwood vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23 841—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il's en ont) pour lesquelles le compte présenté par George W. Stockton, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 oct—4 8 nov

Succession de David Dodt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,512—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Dodt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er nov—1 5 10

Succession de Henry Jurgens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,270—Division E—Attendu que Marguerite Ellerbusch veuve de Frederick Pohlmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Jurgens, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 nov—4 9 13.

Succession de Jean Marie Tupéry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 290—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Jeanne Marie Antoinette Cazaux, veuve de Jean Marie Tupéry, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 oct—31 4 9 nov

Succession de Mme Louise Delcazal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 441—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Delcazal Delcazal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 nov—3 7 11

Succession de Mme Julia Mooney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 400—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. C. Sullivan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 nov—3 7 11

Dix-huitième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$225,406 98
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		3,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus		$329,926 26
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$119,852 81	
Sur risques de marine	7,199 67	
Sur risques de rivière	155 63	
Total des pertes payées	$127,208 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,836 24	
Réassurances	17,869 51	
Licences	000 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	34,406 30	
Déboursés		$221,642 36
Surplus		$108,283 90
Primes non acquises de 1887	$60,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 61
$10,000 Bons des Etats Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	134,310 00
$53,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,953 00
Primes en voie de recouvrement	12,628 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Effets à recevoir	3,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,421 65
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$358,844 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 88.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.
17 jan—1m

Dépôt de Thé et de Café
Au Marché Tremé.
J. M. DUBEL, Propriétaire,
158 Orléans, près Marais.
A toujours un approvisionnement d'excellent thé et d'épices.
Café de choix, vert, torréfié et moulu.
Candis assortis. 14 oct—1 m. le Dim.

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Raymond, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.
Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnées au prix du marché.
Bureaux 47 rue Carondelet.
Chantier: Sur la Levée, coin de la rue Race.
1er sept—6m—dim, mer, ven

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 NOV, 1888.

GROS LOT:
$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$300,000, soit	$300,000
1	Lot de	100,000	100,000
1	Lot de	50,000	50,000
1	Lot de	25,000	25,000
2	Lots de	10,000	20,000
5	Lots de	5,000	25,000
25	Lots de	1,000	25,000
100	Lots de	500	50,000
200	Lots de	300	60,000
500	Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100,	99,900

3,134 Lots se montant à......$1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein. Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tirera un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits incontestés dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons ou des annonces anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Commercial Homestead Association vs. Henry Banks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,998—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 10 novembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Première, Clara et Willow (anciennement Martin), et désigné par le numéro dix-sept sur un plan dressé par Pacquet & Crampton, voyers, daté le 8 mars 1865; lequel lot mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Philip, sur une profondeur de quatre-vingt onze pieds neuf pouces, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 oct—8 15 22 29 nov 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
J. B. Esnard vs Victor J. Déjan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,989—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 novembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne, désigné par le numéro 8, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 9 janvier, 1844, et déposé au bureau de Edwin Floyd, alors notaire public en cette ville, comme plan No 100; le dit lot mesure vingt-trois pieds de face à la rue Girod, sur cent vingt-huit pieds, onze pouces, trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et à l'usage d'une allée commune qui est contiguë au dit lot sur le côté vers la rue Carondelet ouvrant sur la rue Girod sur quatre pieds de large sur cinquante pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 oct—15 22 29—nov 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
David T. Weil vs. La Enterprise Ginning and Manufacturing Company de la Louisiane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25 135—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er décembre 1888 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, et les droits voies et servitudes y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Nouvelle Levée, Thalie (anciennement Benjamin) et Erato (anciennement Suzette), désigné par le numéro Dix mesurant vingt quatre pieds (24) de face à la rue Front, sur cent six pieds (106) de profondeur entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre avec tout ce qui y appartient, droits voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Front, Nouvelle Levée, Thalie et Erato désigné par le numéro "Onze", et mesurant vingt quatre pieds (24) de face à la rue Front sur cent six pieds (106) de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 oct—30—nov 6 13 20 27 déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.
A. M. Lamotte vs Andrew Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,168—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 1er décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre désignés par les numéros treize et quatorze d'après une esquisse de W. H. Seymour, situés dans le Cinquième district de cette ville dans l'îlet 215 compris entre les rues Madison, Monroe, DeArmas et la levée une ancienne désignée comme l'îlet No trente 30 de McDonoghville sur un plan dressé par L. H. Pilié voyer et déposé au bureau de Charles E. Fortier ex notaire en cette ville d'après le plan No trente 30 de son livre de plans No un 1, et actuellement désigné comme l'îlet No 215 d'après une esquisse enregistrée au bureau de Wm H. Seymour, lesquels lots de terre mesurent, en mesure française trente pieds 30 de face chaque à la rue Monroe sur cent vingt pieds 120 plus ou moins de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 oct—nov 6 13 20 27—déc 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.
Louisiana Homestead Association vs M. et Mme Wm Kneale.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 25,087—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 24 novembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 743 borné par l'avenue Washington, Musique, Claiborne et Derbigny. Les dits lots sont désignés par les No 9 et 10 sur un plan dressé par L. Bringier voyer, daté le 5 décembre 1835, déposé au bureau de J. Segherse, ex notaire en cette ville, et mesurant chaque trente (30) pieds de face à l'avenue Washington sur cent vingt six pieds (126) pieds six (6) pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Le dit lot No 10 formant le coin de l'avenue Washington et de la rue Derbigny. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Herman Schroeder vs. Camille E. Girardey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,083.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 novembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné comme lot No 10 de l'îlet No 23, compris entre les rues Constance (anciennement Live Oak), Joséphine, Magazine et St André, d'après un plan dressé par Henry Moellhausen, architecte et voyer, à la date du 24 mars 1845, et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant A. Chiapella, alors notaire en cette ville, le 4 avril 1845, le quel dit lot mesure, en mesure anglaise, trente-et-un (31) pieds onze (11) pouces cinq (5) lignes de face à la rue Constance (anciennement Live Oak), sur cent huit (108) pieds deux (2) pouces et trois (3) lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
23 oct—23 30—nov 6 13 20 24

Etat de Situation Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DEPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 octobre 1888.

ACTIF.

Effets immobiliers	$197,135 49	
Bons et actions	61,188 64	
Dette en suspens	59,017 90	
Prêts et escomptes	164,960 69	
Dépenses	4,019 46	$486,652 18
Prêts sur demande	20,172 71	
Change	26,018 66	
Monnaie courante et chèques sur des banques locales	126,779 36	172,970 76
		$659,622 94

PASSIF.

Fonds capital	$380,200 00	
Profits indivis	19,573 02	$399,773 02
Dividendes non payés	303 00	
Dû à des banques et des banquiers	32,363 35	
Dû aux déposants	227,183 57	259,849 92
		$659,622 94

Je jure solennellement, que l'exposé qui précède est exact selon ma connaissance et ma croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1888.
EDGAR GRIMA, Notaire.
1er nov—1f

Souscription ouverte à "L'Abeille"

Pour venir en aide à M. Charles Testut que le grand incendie du 21 septembre, rue Tremé, a jeté à la rue—après la destruction de ses effets.

"Société Hospitalière"	$5 00
M. M***	5 00
Léon Queyrouze	2 00
Veuve Ch. Boudousquié	2 00
A. H.	1 00
M. Lafargue	1 00
M. F. T.	1 00
Un compatriote, H. M***	1 00
A. Anglade	1 00
Mad. Ve Bouscot	2 00
Un Gascon E. A***	1 00
A. J. Giuranowich	1 00
L. A. Ch***	1 00

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession d'Alfred Homes Steward.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", No 25,063, signé le 6 novembre 1888, il sera vendu à l'encan, SAMEDI, 8 décembre 1888, à 2 heures P. M. à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux certains morceaux de terre, ayant plus ou moins 161 acres, situés dans le township No 9, dans le district des terres S. O. de la Louisiane, amplement décrits dans les Patentes d'Etat No 1908 et 1972 en date du 14 juillet et 23 novembre 1874, qui seront lues au moment de la vente.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
B. ONORATO, Encanteur.
7 nov—7, 10, 17, 24—déc 1, 8.

Propriété de valeur
Dans le Deuxième District, au coin des rues St-Philippe et Galvez, avec une maison de résidence en bois, à deux étages.
Quatre terrains vagues, rue Galvez, et deux terrains vagues, rue St-Philippe. Conditions faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 10 novembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Galvez, St-Philippe, Ursulines et Miro, désigné par le No 3 sur un plan de Chs. G. Delisle, daté du 16 février, 1869, d'après lequel le dit terrain mesure 32 pieds de façade rue Galvez, sur 100 pieds de profondeur rue St-Philippe.
Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant sept chambres, commodités, auvent en bois, citerne, etc.
2° Deux terrains dans le même carré d'îlet désignés par les Nos. 1 et 2 sur le même plan et mesurant chacun 32 pieds, 0 pouces de façade rue St. Philippe, sur 145 pieds, 9 pouces de profondeur.
3° Quatre terrains dans le même carré d'îlet désigné comme les terrains Nos. 4, 5, 6 et 7 sur le même plan et mesurant chacun 28 pieds 3 pouces de façade rue Galvez, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus, comptant; le reste à un et deux années de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles et un dépôt de 10 pour cent sera exigé sur les lieux pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais des acquéreurs.
6nov—au 10nov.

PAR D. E. MORPHY.

Présents de Noel et de Nouvel An.

Le plus grand et le plus bel assortiment de marchandises de fantaisie importées qu'on ait offert sur le marché depuis des années. Les acheteurs sont respectueusement invités à venir examiner le magnifique Stock qu'on peut inspecter dès à présent.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—On vendra le JEUDI 8 novembre 1888 à midi, au magasin 86 rue Magazine. Un grand assortiment de choix des derniers modèles de marchandises de fantaisie importées.
Conditions—Strictement comptant. On ne pourra pas faire de réclamations après livraison des marchandises. 6 nov—

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le cottage double formant le coin commercial des rues Annette et Girod.
Succession de Jacob Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 24 992.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur Bureau No 87 rue Bienville, entre Royale et Bourbon—SAMEDI 24 novembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour Division E actuellement en congé, daté le 19 octobre 1888, il sera vendu à l'encan, à pro priété décrite ci-après à savoir—
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annette, Girod, St Antoine et St Jean Baptiste désigné par le No 22 mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds et formant le coin des rues Annette et Girod.
Les améliorations comprennent un cottage double avec deux chambres de chaque côté, un hangar dans la cour, lieux d'aisance et citerne.
Termes et conditions—Comptant.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888, et fera un dépôt comptant sur les lieux de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Charles Rolle, Esq. notaire public aux frais de l'acquéreur.
20 oct—20 27—Nov 3 10 17 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil de propriétés de valeur rue du Canal et ailleurs, à un long crédit.
Succession de Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,937—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er juin 1888, et d'un ordre additionnel de vente, daté du 10 octobre 1888, tous les deux à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 24 novembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations etc. qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Tremé, Bienville et Dorgenois désignés comme lots numéros treize et quatorze sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan numéro 77 dans le livre de plan No 2. Le lot numéro treize mesure vingt quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Canal, quatre vingt deux pieds onze pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur le côté du lot numéro quatorze et cent soixante neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur le côté vers la rue Broad et le lot numéro quatorze mesure vingt sept pieds de face à la dite rue Canal sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.
2° Une certaine portion de terre triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations, etc. qui s'y trouvent située dans l'îlet numéro 509, borné par les rues St. Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le deuxième district de cette ville formant l'encoignure des rues St Louis et Scott et mesurant conformément au dit plan fait par Arthur De Armas, député-voyer de ville en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil, deux cent trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St. Louis, cent quarante trois pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott et dans le fond deux cent soixante onze pieds huit pouces et une ligne sur une ligne oblique et conformément au dit plan et subdivisé en cinq lots de divers mesurements irréguliers.
Conditions—Pour chacune des propriétés un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste en un crédit de un, deux et trois ans, billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque avec privilège et lieu de vendeur pour la propriété particulière pour laquelle les dits billets ont été donnés avec les clauses usuelles de garanties et non aliénation et cinq pour cent d'honoraire d'avocat que les actes de ventes doivent contenir et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues pour la présente année 1889, en sus du prix du montant de leurs enchères sur chacune des dites propriétés.
CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 oct—22,30—nov 6,13,20,24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Edward A. Cotton vs. Mme E. H. Barton et son mari E. H. Barton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,144—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er décembre 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes lui appartenant, situé dans le faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville, désigné par le numéro quatre de l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Roman et Prieur, sur un plan de F. N. Tourné, architecte du 21 janvier 1853, et déposé à l'étude de J. Lisbony, ancien notaire de cette ville; suivant le dit plan le lot mesure en mesure américaine, vingt-six pieds onze pouces et 4/8 de face à la rue Ste. Anne, cent vingt pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot numéro trois de ce dit plan; cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur l'autre côté et vingt-six pieds onze pouces et 4/8 de largeur sur la ligne du fond.
2° Un autre terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges lui appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Roman, Prieur et Main (Dumaine), désigné par le numéro cinq sur un plan fait par Louis Surgi, daté du 15 mai 1848, et déposé à l'étude de C. V. Foulon, notaire de cette ville: le dit lot mesure, en mesure anglaise, vingt-six pieds onze pouces et 4/8 de face sur la rue Ste. Anne sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes.
Les propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse, Mme E. H. Barton, par achat de James Simeon, conformément à un acte fait pardevant A. V. Philips, notaire, le 7 octobre 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30oct—30—6 13 20 27nov—1er déc.

F. KROLL. EUG. BRAQUET.
KROLL & BRAQUET
Successeurs de Pierre Dufort,
Entrepreneurs de Pompes funèbres
340......Rue Royale......340
Téléphone 710. [illegible]

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 80 1/2 Union, 2e District.
Leçons chez lui de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc. 14 oct—

VACHERIE
A vendre à l'amiable.
9 vaches laitières, 1 cheval, 1 charrette à lait, bidons, ustensiles, etc., etc. S'adresser sur les lieux, rue Dupré, entre Commune et Gravier, près Broad. 14 oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vacherie et Effets mobiliers à l'encan.
Succession de Er. Gray Hillett.

VENDREDI, 16 novembre 1888, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Bienville et Gayoso, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et portant le No 24,260, il sera vendu à l'encan—
Le contenu d'une vacherie, comprenant en partie 11 vaches, 2 chevaux, wagons, fertilisants, etc., et des meubles de ménage et des effets mobiliers, selon un inventaire enregistré à la Cour.
Conditions—Comptant sur livraison.
NICOLAS J. HOEY, encanteur.
6 nov—6, 10, 11, 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété avec jardin et laiterie.
Succession de Er. Gray Willett.

No 24,260—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau: No 11 rue Carondelet—SAMEDI, 8 décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté du 5 novembre 1888, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—
Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Dupré et Gayoso, désignés comme les terrains de 8 à 12.
Les terrains de 8 à 11 mesurant 25 pieds 9 pouces et 2 lignes de façade rue Bienville, sur 111 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur. Le No 11 formant le coin des rues Bienville et Gayoso. Le terrain No 12 mesure 26 pieds de façade rue Gayoso, sur 141 pieds, 8 pouces et 7 lignes de profondeur.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, avec cuisine, écurie, etc., portant le No 605 rue Bienville.
Conditions—Comptant; 10 pour cent payé au moment de la vente.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel, notaire.
6 nov—6 17 24 déc 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de John Ulrich.

No 24,779—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er décembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 12 septembre 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir—
Le cottage en bois à un étage, No 46 rue Amelia dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amelia, Peniston, Live Oak et Laurel. Le lot est désigné comme le No 20 et mesure 30 pieds de face à la rue Amelia, sur 116 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un crédit de un et deux ans représentée par des billets de l'acquéreur tirés par lui à son ordre et endossés par lui, datés le jour de la vente et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, les dits billets seront garantis par hypothèque et lieu du vendeur sur la propriété vendue, la propriété devra être assurée pour toute sa valeur par l'acquéreur et la police d'assurance transférée aux détenteurs des dits billets comme sécurité additionnelle, l'acquéreur assumera en dessus de son adjudication toutes les taxes de l'année 1888, et pour stipuler dans l'acte de vente en cas de procédures légales pour forcer le paiement des dits billets et payer une somme additionnelle égale à cinq pour cent sur le montant en litige comme frais d'avocat—l'acte de vente devra renfermer la clause de non aliénation et hypothèque spéciale et toutes les autres clauses de garantie.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire.
Oct 30—nov 10, 17, 24—déc 1.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Terres et intérêt dans des terres dans les paroisses Livingston et Ascension.
Succession de Milton B. Haney.

No 22,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, N. O.—SAMEDI, 24 novembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans datés le 5me et le 8me jour d'octobre 1888, il sera vendu à l'encan, les propriétés décrites ci-dessous à savoir—
1° W 1/2 du N. E 1/4 de Sec. 23 T. 9 S. R. 4 E.—80 acres.
S. 1/2 de Sec. 31 T. 9 S. R. 4 E.—[illegible] acres.
Sect. 36 T. 9 S. R. 4 E.—647 54 acres.
S. W. 1/4 Sect. 25, T. 9 S. R. 4 E. [illegible]
26 T. 9, S. R. 4 E.—18 40 acres.
Lots 3 & 4 dans la sect. 11 T. 9. S. R. 4 E. [illegible]
Lots 1, 3, 4, 5 Sect. 32 T. 8. R. 4 E.—[illegible] acres.
2° Une moitié d'intérêt indivise dans Lots 3 et 4 dans la Sect. 30 T. 9 S. R. 4 E. [illegible]
[illegible] acres N. O. 1/4 de N. O. 1/4 et N. O. 1/4 [illegible]
[illegible] Sect. 17 T. 9 S. R. 4 E. N. 1/2 de S. E. 1/4 et 1/2 de N. O. 1/4 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 de Sect. 18, T. 9. S. R. 4 E.—277.98 acres. E. 1/2 Sect. 15 T. 9 S. R. 4 E. contenant une quantité inconnue moindre que 120 [illegible].
Sur lesquels est située la scierie "Hard Times" et autres améliorations formant partie de celle-ci, actuellement louée à bail et vendue sujette aux termes du dit bail.
Conditions de la vente—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent qui sera fait au moment de la vente.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. L. Fouchy, Esq., notaire public.
oct23—23—nov3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée et inoccupée.
Succession de Patrick Murphy.

No 25,017.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 novembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 12 octobre 1888, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-dessous décrites à savoir—
1° Le cottage connu sous le No 231 rue Magnolia, dans le Premier District de cette ville et compris entre les rues Magnolia, Locust, Erato et Thalia. Le lot est désigné comme No 3, et mesure 32 pieds de face à la rue Magnolia, sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
2° Cinq lots de terre dans le même district dans l'îlet compris entre les rues Erato, Thalia, Miro et Tonti, désignés comme lots Nos A à 5, se touchant, et faisant face à la rue Erato, sur 104 pieds et 4 lignes, 125 pieds 9 pouces et 3 lignes rue Miro, et 28 pieds 7 pouces et 5 lignes rue Tonti.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire.
14 oct—14 20 27—nov 3 10 17

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés de valeur
Dans le premier district, Nos 100 et 102 rue Prytanée.
Résidence double.
Succession de Mme Maria G. Awald, épouse décédée de Lawrence H. Christeson.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 25,111
A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 1er décembre 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et suivant un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 26 octobre 1888, dossier No 25,111, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—
Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situées dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Terpsichore, Coliseé, Euterpe et la Place du Colisée, désigné par le No 5 et mesure 32 pieds de face sur la rue Prytanée et 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec un morceau de terre de 3 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 64 pieds et formé une allée pour l'usage en commun avec des autres propriétés; le tout plus ou moins et conformément à un plan fait par Hunter Stewart, voyer, en date du — octobre 1888. Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages connue par les Nos 100 et 102 rue Prytanée.
Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1er

ETAT DE SITUATION TRIMESTRIEL
—DE LA—
Banque d'Epargnes Germania,
NO. 51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 29 septembre 1888.

ACTIF.

Actions et bons		$[illegible] 75
Prêts sur hypothèque		[illegible] 00
Prêts à échéance (avec dépôts de titres comme garantie)		[illegible] 00
Prêts sur demande—garantis par dépôts de titres (collatérals)		[illegible] 00
Dépenses courantes et taxes payées		[illegible] 10
Numéraire	$56,358 65	
Divers comptes	3,334 71	[illegible] 36
Total		$[illegible] 71

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés	49,149 86	
Moins dividende payés aux actionnaires 1er juillet 1888	4,000 00	
	$45,149 86	
Intérêts encaissés		[illegible] 00
Dû aux déposants		[illegible] 00
Dividendes non réclamés		[illegible] 00
		$[illegible] 71

G. AD. BLAFFER, Caissier.
Fait et signé sous serment pardevant moi ce 29e jour de septembre A. D. 1888.
ROBERT P. UPTON, Notaire.
30 sept—3f

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres Bains à visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP.
109......Rue Conti......109
Sept—Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété rue Mandeville, Troisième District.
Succession de M. et Madame Charles Piepenbring.

No 24,517—Division A—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er décembre 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente signé le 23 octobre 1888 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant, au congé, la propriété suivante, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent dans l'îlet compris par les rues Mandeville, Espagne, Lovécet Victoire maintenant Decatur, désigné par la lettre B d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte passé devant Pierre Coudrain, alors notaire en cette ville le 7 mai 1857, lequel lot de terre mesure conformément au dit plan 18 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication, les taxes pour l'année 1888.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire. Un dépôt de 10 0/0 sera requis comptant sur le prix de l'adjudication.
28 oct—nov 3,10,17,24—déc 1

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

PROPRIETES DE CHOIX
Dans le Premier District.
Cette belle propriété de valeur rue Gravier, connue comme le "Senate Stables".
Un emplacement de choix et résidence, coin des rues Commune et Derbigny.
Terrain de valeur au coin des rues Derbigny et Palmyre.
Deux terrains avec maison en bois, coin des rues Gravier et Miro.
Succession de William Hart.

No 54,229—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division —.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 novembre 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 74 rue St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 octobre 1888, il sera vendu à l'encan—
1° Cette belle portion de terre de valeur dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Remparts et Dryades, désigné par le No 3 et mesure 48 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 108 pieds 4 pouces et 1 ligne sur le côté près de la rue Dryades et 76 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue des Remparts, qui le divise du lot No 2, puis sur une ligne d'angle droit, s'étendant vers la rue Dryades 24 pieds 1 pouce, puis sur un angle droit vers la dernière ligne décrite et s'étendant vers la rue Commune front et un pieds 9 pouces et 23 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.
Les améliorations consistent en une grande bâtisse bien bâtie en briques avec deux étages subdivisée au rez de chaussée et une écurie et entrepôt de voitures et maison de fourrage au premier étage. Le local est occupé par Bat Galvin et connu comme "The Senate Stables", loué à $10 par mois.
2° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Derbigny, Claiborne et Palmyre, désignés par les Nos 13 et 14 mesurant chacun 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Commune sur les profondeurs suivantes: Le lot No 13 a une profondeur de 98 pieds 6 pouces et 7 lignes sur le côté près du lot No 14 et 102 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de face sur la rue Derbigny et forme l'encoignure et lot No 14 a une profondeur de 95 pieds 6 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 5 lignes sur l'autre côté.
Les améliorations consistent en une grande et bonne maison en bois à deux étages avec des corps de logis formant l'encoignure des rues Commune et Derbigny, et occupée comme grocerie par un marchand en vogue A. V. Kennedy. L'étage supérieur est bien subdivisé et occupé comme résidence. Aussi la maison en bois à deux étages qui y touche avec hangar etc. également la maison à un étage immédiatement derrière la susdite propriété. Le tout loué à $60 par mois.
3° Le terrain de valeur formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, dans l'îlet borné par les rues Claiborne et Commune désigné par le No 12, mesurant 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur et de face à la rue Derbigny de 64 pieds. Un bon emplacement pour résidence ou maison d'affaires et près du marché Claiborne, église etc.
4° Deux terrains spacieux avec une grande bâtisse en bois qui s'y trouve, formant l'encoignure des rues Gravier et Miro dans l'îlet borné par les rues Perdido et Tonti, désignés comme lots Nos 28 et 29. Le lot No 28 mesure 27 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur 130 pieds de profondeur. Le lot No 29 forme l'encoignure et mesure 27 pieds 0 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier sur une profondeur de 130 pieds sur la rue Miro. Loué $8 par mois.
Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste en billets d'acquéreur à un et deux ans de crédit avec intérêt à 8 pour cent par an garantis par hypothèque et privilège de vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat, etc. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant H. Rouen, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
16 oct—16 27, nov 3, 10, 17.

Avis aux Créanciers
Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre D. LeBreton, fondé de pouvoir (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606.33. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.
Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.
W. L. TRENHOLM, Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency).

M. Aronstein,	A. M. Aguiesta,
F. Alpuente,	A. Alciator,
Joseph Bate,	Joseph Brugera,
A. Bayle & Co,	Dr. J. Bordes
W. B. Bell,	W. B. Bell, adm. aist'r,
B. Benjamin & Co.,	A. Bodault & Co.,
Louis Belloc,	Bercier & De Smet,
L. Bobolet,	F. Belden,
J. Brandon,	F. Breon,
J. F. Barthelemy,	Louis Bauer,
Bernie & Bro.,	R. Beltran,
C. Barla,	R. E. Barinds,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Besta,
Jean Bellonce,	J. A. Berdusat,
Samuel Sanders,	Cemagorie & Lambert
James Y. Coleman,	F. Calleway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Cane, agent,	P. Cenes,
Eugene Coulon,	M. Connell,
J. Cassard,	L. Charest,
J. H. Chipot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lan aniere,
Mme Louis De Galle,	P. Dusheane,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Suiser Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Dugan,
O. Drenet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Devallier & Co,	A. De Sainte Gême,
S. Esselier,	Manuel Elliott,
Percival Fergey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fusich,
Fritz & Branden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Faltey,
Gustave Furate,	B. C. Feineur,
Falber & Gensenheim,	G. R. Finalay,
Mme Bapt. Fournade,	Joseph Gangbeimer,
Joseph Gateinger,	Generelly & Aliez,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Geraud,	Fred Good,
Goldenhaw & Kelly,	Mme Arcole Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guimbilli,	J. Garidel,
R. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Hamans & Co,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	R. Herree,
O. C. Hills,	Mme Henry Hébert,
Marx Hotel,	Imeau Aycock & Co,
Johnson & Manson,	O. D. Johnson,
Jeanneaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jakous,	F. Janfreid,
Harriet Johnson,	Emile Kers,
C. W. Kallendar,	Koenig & Co,
Dr E. Kennemann,	Anatole Léaumont,
Joseph Larrieu,	R. Lapisco,
M. Laubens,	X. Lavniason
C. L'Hote & Co,	La Banque Sault, Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Labouisse & Dohla,	Mme J. B. Leprete, Sus
T. Lafitte,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamis,
R. Meynaux & Co,	Charles Manson,
A. J. Montoin,	J. Mendia,
M. Mesie,	R. Musgreve, agent,
F. Moses,	C. M. Mangin,
J. G. Monroe, curator, Succ. de Chas Mission,	Maignan & Laborde,
Philip McCabe,	J. Menand,
Lucien Malle,	T. Moreau,
A. Max,	Orville Marigny,
Dr A. Mercier,	Y. Maignan,
Michael Meilleur,	H. Marks,
Norton & Bell,	Seraille Nivette,
A. Olivier & Co,	Frank Oberhauser
S. Pobla,	H. D. Ogden, exécuteur
Mme Anna Portgan,	S. P. Parnaly, agent,
A. Patte,	Pritchard & Beckham,
M. Pechiero,	Perkins, Swenson & Co,
A. Pallasio,	S. B. Packard,
F. Pons,	R. Piffet,
A. Quinche Fils,	Planters Cotton Press
R. Rener & Co,	E. Reboneo,
J. Rumbs,	J. Reviera,
J. B. Sorrette,	Mme Anna Saren,
G. Schmidt,	William Sweete,
Schlier,	Southern Ramie Culture Assn.
B. Smith,	Swarbecker & Dryer,
M. Smith,	R. F. Snareken,
Smith & Co,	Schneider & Zuberbier,
R. Smith,	J. Siegfriend & Co,
R. Rymert,	R. Seney,
J. B. Stuart Schuller,	J. J. Stewart, trésorier
David Stewart,	F. Soubiet,
Mme M. S.,	O. B. Singleton,
E. F. Schmiedere,	Alfred Shaw
M. S. Sarlin,	F. Samanouth fils,
Nicholls Th,	R. A. Terrebonne,
A. Teston	S. M. Todd & Co
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vegel,
R. Vetter,	Jas A. Vigneaud,
Philip Vallerie,	François Voirin,
Philip Wagner,	Adolp Wats,
Wm. Whan, Suc. de	L. A. Wiltz,
Wilkinson & Mosely	James Wilson,
R. Wegner,	E. B. White,
R. L. Bell & Co,	M. A. Zounts & Co

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

COTTAGE,
No 29 rue Miro, entre Gasquet et Palmyre.

Succession de Wm M. Miller.

No 22,950—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 décembre 1888, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 octobre 1888, pour compte de la dite succession—
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 551, borné par les rues Miro, Gasquet, Tonti et Palmyre, et désigné par le No 25, sur un plan tiré par F. N. Tourné, en date du 24 novembre 1871, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, notaire, comme plan No 41 du livre de plan No 7. Le dit lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue Miro, sur 162 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage, retiré sur la rue, avec deux chambres et un cabinet, galerie sur le côté, citerne, lieux d'aisance, etc., connu sous le No municipal No 29 rue Miro.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 nov—3 10 17, 24—déc 1 8

21me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie		$183,534 79
Primes sur mers		3,229 87
Primes sur rivières		1,189 34
Totales primes		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter Intérêt, pro. fits et pertes	$33,977 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	
		20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 00	
Sur primes de mers	3,138 61	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	34,630 77	
Primes remboursées et commissions	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,923 77	
		$176,813 22
Total		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 52	
Pertes non payées	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	$89,162 50

ACTIF

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36,959 32
Prêts sur nantissements	9,850 50
Prêts sur hypothèque	5,925 00
Bons des Etats Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	89,815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	69,619 34
Meubles et installation	2,367 75
En caisse et en banque	32,616 59
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un dividende semi annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER.	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING	J. J. LANGLES.
J. HASSINGER.	J. E. MERILH.
P. W. DIELMAN.	JOHN THORN.
J. B. MEYERS.	LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BRAUGHN.	A. G. RICKS.
FRANK VATTER.	W. W. HUCK.
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Franklin.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Gaine et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
243 Ste Anne et Miro.
246 Manufacture de Sucre, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poeyfarre et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barnes et Dauphine.

L'ABEILLE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN
— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.
Un Bulletin maritime,
Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
73.....CHARTRES.....73

L'Abeille de la [illegible]
Bureaux: No 73 [illegible]
NOUVELLE [illegible]
JEUDI, 8 NOV[illegible]

VAPEU[illegible]
COMPAGNIE [illegible]
[illegible]
Le Steamer N[illegible]
CHEMINS [illegible]
LOUISVILLE, N[illegible]
TEXAS RA[illegible]
BASILE [illegible]
84 Rue R[illegible]
Pianos GAVE[illegible]
Nouve[illegible]
ELKIN[illegible]
98 ...... Rue [illegible]
CENTRES [illegible]
RID[illegible]
FEUIL[illegible]
No 23.
LES DRAME[illegible]
COMTESS[illegible]
PAR EMILE [illegible]